

## **Le CREAT signe une résolution d'engagement pour préserver la biodiversité en Abitibi-Témiscamingue**

**Rouyn-Noranda, le 11 décembre 2023** – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) emboîte le pas et signe une résolution d'engagement pour agir concrètement et contribuer aux cibles du Cadre mondial de la biodiversité adoptées à la COP15. Dans son élan, l'organisme invite les municipalités, les représentants de la société civile, les institutions et les entreprises privées à adopter une résolution pour reconnaître l'importance de protéger la biodiversité et leur intérêt à participer à la mise en œuvre du Plan nature 2030.

« Les acteurs de l'Abitibi-Témiscamingue pourront adopter un engagement plus général ou plus détaillé, selon leur réalité et leur champ de compétences, explique M<sup>me</sup> Jacinthe Châteauvert, présidente du CREAT. Le fait d'intégrer la préservation de la biodiversité dans la planification territoriale, de participer à l'effort de restauration des écosystèmes dégradés, de soutenir les projets d'aires protégées sur le territoire et d'assurer un meilleur contrôle des espèces exotiques envahissantes sont des exemples d'engagement qui permettront de répondre aux cibles du Cadre mondial de la biodiversité, précise-t-elle. »

Rappelons que le CREAT a reçu le mandat et le financement du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour consulter et mobiliser les organisations de la région et la société civile au Plan Nature 2030. Un Rendez-vous régional de la biodiversité a été organisé par le CREAT le 26 octobre dernier au Refuge Pageau et il a rassemblé une quarantaine de participants.

En savoir plus : [www.creat08.ca/projets/plannature](http://www.creat08.ca/projets/plannature)

- 30 -

### **À propos du CREAT**

Le CREAT est un organisme qui regroupe des intervenants de la région de l'Abitibi-Témiscamingue afin de protéger l'environnement, en accord avec les principes du développement durable. Fondé en 1995, le CREAT intervient sur divers dossiers environnementaux, dont les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, les espèces envahissantes, la mobilité durable, la protection de la biodiversité, de l'eau et des milieux naturels, ainsi que les impacts de l'industrie minière et forestière.

Source : Jacinthe Châteauvert, présidente  
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue  
Tél. : 819-333-4764 - [info@creat08.ca](mailto:info@creat08.ca)

p. j. Résolution d'engagement du CREAT sur la préservation de la biodiversité